



# ATTESTATION

N° 12538-14

ProCert AG atteste que l'entreprise

## *ASS, Société Coopérative des Sélectionneurs*

*Chemin de Martinet 1, 1510 Moudon*

satisfait aux exigences de la norme suivante:

### **Bonnes Pratiques Centres Collecteurs**

(Version 2010)

**Rating A**

**Validité de l'attestation: 30 juin 2023\***

Décision de l'attestation: Berne, le 11 juin 2020

#### **ProCert AG - Organisme certificateur**

Raphael Sermet  
Directeur du programme

Richard Schnyder  
Membre de la commission de certification

Selon le concept BPCC, des audits seront conduits dans l'intervalle par le détenteur du programme et éventuellement par ProCert (sur mandat du détenteur du programme). Ces audits n'ont d'influence ni sur cette attestation ni sur le rating.

ID-Attestation: 55210

\* Sous réserve de suspension ou de retrait de l'attestation entre-temps. Seul le registre officiel de ProCert (accessible sous [www.procert.ch](http://www.procert.ch)) atteste de la validité du présent certificat.